

Covid-19 : la Cour des Comptes déplore la faiblesse des financements dans la recherche

La Cour des Comptes vient de rendre son avis sur la gestion de la recherche française sur le Covid-19. L'institution pointe une faiblesse dans les financements accordés à la recherche publique pour lutter contre la pandémie et juge ceux-ci "trop dispersés pour répondre aux enjeux de la crise" .

Temps de lecture : minute

29 juillet 2021

La pandémie a été l'occasion pour les pays européens et étrangers de montrer leur puissance en termes de recherche. La France, qui possède pourtant des acteurs mondialement reconnus dans ce secteur comme Sanofi ou l'Institut Pasteur, n'a pas réussi jusqu'ici à développer un vaccin ou un traitement contre le Covid-19. La Cour des Comptes vient de rendre sa propre analyse sur les difficultés de la recherche publique française à trouver une solution viable alors que ses homologues britanniques et allemands ont réussi ce challenge.

Des financements pas à la hauteur des enjeux

Entre janvier 2020 et mars 2021, "le montant total des ressources affectées à la recherche publique française sur la Covid-19 s'élève à 530,17 millions d'euros, fonds européens compris, ou à 502,48 millions d'euros sans ces fonds" , calcule la Cour des comptes. Cette estimation a été obtenue en additionnant tous les "crédits d'intervention" (donc hors

rémunération des chercheurs titulaires) attribués aux organismes de recherche, aux universités et aux centres hospitaliers universitaires, de sources publiques et privées.



À lire aussi

Covid-19 : ces BioTech françaises engagées dans la course aux traitements

Du fait du calendrier particulier de cet audit, elle a pris en compte les crédits alloués et non les dépenses effectivement exécutées. *"Il s'agit d'un effort notable"* , mais *"moindre, dans l'absolu comme relativement, que celui consenti par d'autres pays européens aux moyens et au tissu scientifique comparables"* , concluent les auteurs de ce rapport.

L'Allemagne a ainsi mis environ 1,5 milliard d'euros sur la table - dont 1 milliard pour ses biotechs comme CureVac et BioNTech-, et le Royaume-Uni 1,3 milliard d'euros.

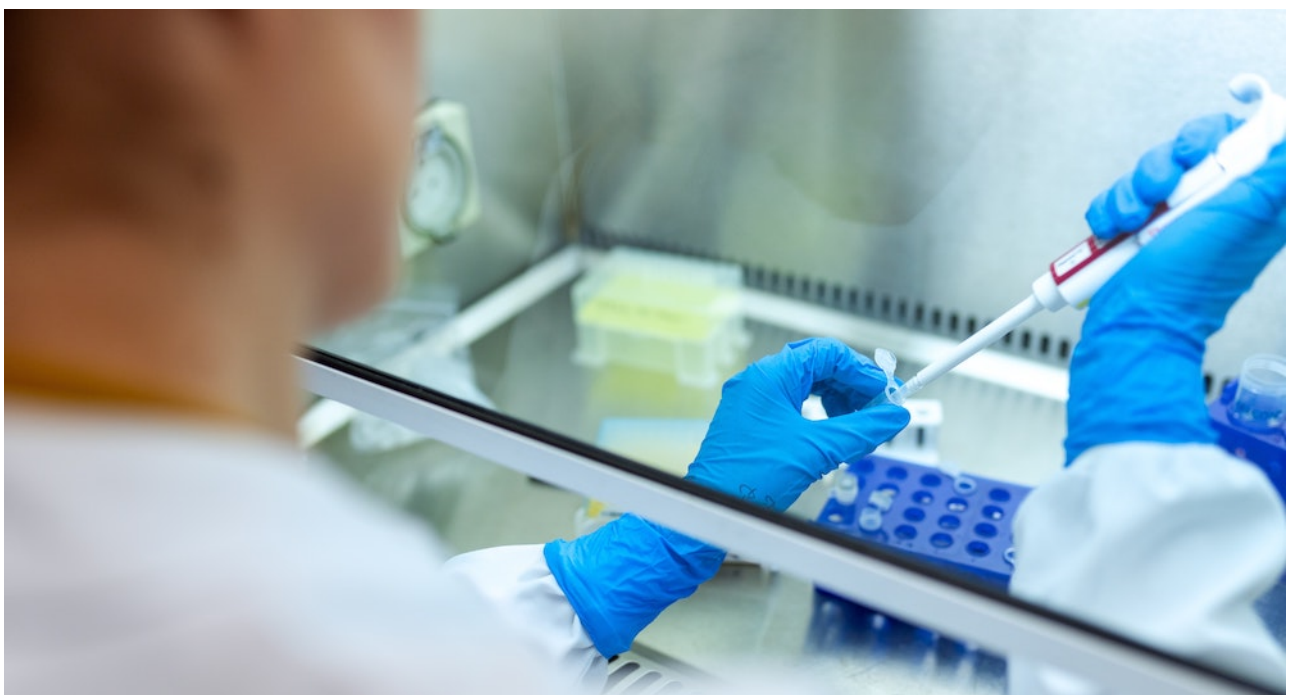
L'absence d'un chef de file et d'organisation

La Cour juge également ces financements *"trop dispersés pour répondre aux enjeux de la crise, notamment en matière de recherche vaccinale"* ,

un échec illustré aux yeux de l'opinion publique par l'absence de vaccin tricolore disponible à ce jour. *"À la différence d'autres pays à forte tradition scientifique en matière biomédicale, la stratégie d'ensemble, le pilotage et la structuration ont été insuffisants"* , ajoute-t-elle, citant l'exemple de l'agence fédérale BARDA (Biological Advanced Research and Development Authority) aux États-Unis, bâtie après les attentats de 2001 et l'utilisation de l'anthrax. *"Cette situation s'est trouvée amplifiée par l'absence d'un chef de file reconnu par tous"* , insiste l'audit, soulignant que les *"efforts d'organisation"* représentés par la création de l'ANRS-Maladies infectieuses émergentes, en janvier 2021, *"sont intervenus tardivement et sans moyens immédiats"* .

N'oublions pas les BioTech françaises

En plus des *"lourdeurs administratives"* , la Cour diagnostique aussi une *"impréparation à la prise de risque"* et recommande davantage de coopération entre public et privé, et *"un continuum entre recherche académique et industrie"* . L'audit met également en cause *"le déficit de financement antérieur à la crise, en particulier dans le secteur biologie-santé"* , que des efforts d'urgence *"ne sauraient compenser"*.



À lire aussi

Big Pharma, startups et innovation : pourquoi Sanofi a perdu la course au vaccin

L'institution recommande de soutenir davantage et sur le long terme la recherche fondamentale dans ce domaine. Apparemment conscient des enjeux et du manque de financement dans le secteur - dans le public comme le privé - Emmanuel Macron a déjà apporté une première réponse à ces deux revendications fin juin en annonçant un plan de 7 milliards d'euros pour la recherche et l'innovation. Deux milliards d'euros de cette enveloppe seront mobilisés à travers la banque publique d'investissement Bpifrance pour financer des PME et startups innovantes. Ce qui répond à une réalité : Sanofi et l'Institut Pasteur ne sont pas les seuls à pouvoir faire émerger des solutions, plusieurs BioTech se sont elles aussi lancées dans la course aux vaccins et aux traitements du virus. Bpifrance, le BCG, France Biotech et Bio-Up ont récemment appelé à la création d'une Agence de l'innovation en santé et ont déjà fait plusieurs propositions pour favoriser la croissance de la HealthTech en avril dernier.

Article écrit par Maddyness avec AFP